

ENSEMBLE, AIMONS NOTRE VILLE

28 sièges
Majorité

REJET DU RECOURS EN ANNULATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES : LA VICTOIRE DU BON SENS ET DE LA DÉMOCRATIE

Les Nogentais ne se feront pas voler leur choix ! Voilà ce que vient de décider le Tribunal Administratif en ce 26 février.

La juridiction a ainsi suivi l'avis que le rapporteur public avait formulé lors d'une audience publique quelques semaines auparavant où tous les moyens évoqués par un conseiller municipal d'opposition avaient été rejetés. Les prétendues « irrégularités constatées » et autres « pratiques douteuses remettant en cause la légitimité du scrutin » n'ont donc pas résisté à l'examen approfondi et impartial des faits.

Quant au succès tant vanté concernant la consultation des procurations, la présentation qui en est faite aux Nogentais est plus que trompeuse.

En effet, pour rappel, le Maire avait fait droit immédiatement aux demandes formulées par l'opposition qui réclamait l'accès aux procès-verbaux des élections, au registre des procurations ainsi qu'à la liste des électeurs du jour des élections.

Seul l'accès aux bordereaux Cerfa des procurations lui avait été refusé car y figuraient des mentions relevant de la vie privée des officiers et agents de Police Judiciaire. Cette

décision n'avait pas été prise par le Maire, seul et de manière autoritaire, mais après consultation préalable de la Préfecture. La Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) avait, par la suite, confirmé la position de la Préfecture.

Dès que le juge des référés en a fait la demande, et soucieuse de respecter le Droit, la Municipalité a tenu à la disposition de l'intéressé lesdits documents. Cette décision du 11 janvier a été mise en application dès le 15 janvier. Une fois de plus, nous sommes bien loin d'une « décision historique qui ferait jurisprudence pour toutes les prochaines élections » ainsi que d'une quelconque volonté d'obstruction.

Par le rejet total du recours en annulation des élections municipales, le juge a mis un terme à ce feuilleton procédurier.

Cette victoire est un soulagement pour tous les Nogentais qui craignaient de se faire confisquer le choix qu'ils avaient exprimé dès le 1^{er} tour en mars et confirmé en juin dernier, dans des circonstances exceptionnelles.

Nous allons pouvoir tourner la page et nous attacher à l'essentiel : faire bénéficier tous les Nogentais d'un service public de qualité.

Les élus du Groupe « Ensemble aimons notre ville »